

## La puissance de l'exécutif

Par **Java**, le **23/02/2019** à **14:13**

Alors voilà mon chargé de TD nous as donné comme sujet « la puissance de l'exécutif » seulement nous avons vu en cours le régime parlementaire en Grande Bretagne et le régime présidentiel aux USA et la dissertation doit être calquée sur ce cours la. Notre cours est très peu riche en informations et éléments et je dois avouer que je ne sais pas du tout par où commencer pour cette dissertation. Le plan m'a l'air difficile à faire en se basant sur le cours. J'ai cherché d'autres informations dans des ouvrages ou sur internet mais je suis un peu perdue et j'aurais besoin d'aide s'il vous plaît !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/02/2019** à **11:42**

Bonjour

[citation] nous avons vu en cours le régime parlementaire en Grande Bretagne et le régime présidentiel aux USA et la dissertation doit être calquée sur ce cours la.[/citation]

Il arrive que les TD prennent de l'avance sur le CM. Vous devriez demander confirmation à votre chargé de TD si la dissertation porte bien uniquement sur la GB et les USA. Ce qui serait assez bizarre car du coup vous allez faire du droit constitutionnel comparé et non du droit constitutionnel français.

Pour commencer vous devriez essayer de consulter un manuel de droit constitutionnel. A la fac vous ne pouvez pas vous contenter seulement de votre cours pour faire les TD. C'est pour ça qu'il est conseillé d'acheter ou d'emprunter un manuel pour les matières que vous avez à TD

Sinon voici certains éléments qui pourraient vous intéresser

<http://www.lefigaro.fr/elections-americaaines-2008/2008/11/07/01017-20081107ARTFIG00020-les-pouvoirs-elargis-de-la-presidence-americaine-.php>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/pouvoir-executif-et-pouvoir-legislatif-au-royaume-uni>

Après si votre sujet porte sur la France, le mieux est consulter un manuel de droit constitutionnel, mais j'ai trouvé quelques articles intéressants

[https://www.huffingtonpost.fr/pascal-jan/constitution-de-1958-la-puissance-permanente-de-lexecutif-a-toujours-derange\\_b\\_4034648.html](https://www.huffingtonpost.fr/pascal-jan/constitution-de-1958-la-puissance-permanente-de-lexecutif-a-toujours-derange_b_4034648.html)

<https://www.la-croix.com/France/Politique/Constitution-1958-executif-retrouve-preeminence-2018-10-04-1300973651>

[https://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1958\\_num\\_8\\_4\\_392485](https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1958_num_8_4_392485)